

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 19 (1972)  
**Heft:** 1

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## «Protection civile» nouvelle formule

La nouvelle présentation de ce numéro 1/72 de notre journal répond au désir exprimé de longue date par notre rédaction et nos lecteurs. L'impression en Offset offre de grands avantages: meilleure mise en valeur des textes et des illustrations, meilleure qualité de papier, possibilité d'impressions partielles en couleur. Nous espérons que cette transformation sera appréciée de nos lecteurs et favorisera une augmentation du tirage. Pour compenser les dépenses accrues entraînées par l'impression en Offset et permettre aussi de mieux équilibrer les textes rédactionnels et la publicité, que nous considérons comme une partie importante de notre journal dédié à l'information sur la protection civile, nous avons quelque peu réduit le nombre des pages. Nous ne doutons pas que nos lecteurs comprendront cette mesure. Nous remercions aussi l'Office fédéral de la protection civile qui a largement contribué à l'amélioration de la qualité de notre journal.

## Changement à la Commission de presse et de rédaction

M. Egon Isler, membre du Comité central et qui fut pendant de longues années président de l'Association thurgovienne de la protection civile, présidait aussi, depuis 1954, la Commission de presse et de rédaction. Il joua un rôle décisif dans le développement de notre journal qui parut pour la première fois en été 1954;

son tirage était alors peu élevé, il n'était édité qu'en langue allemande et sortait tous les deux mois; il se développa au fur et à mesure qu'augmentait l'effectif des membres et que se créaient de nouvelles sections. Notre journal se mua en un mensuel trilingue en janvier 1969 et son tirage a atteint ces dernières années une moyenne de 30 000 exemplaires par numéro. A fin 1971, le Comité central et la Commission de presse et de rédaction ont pris acte avec regret de la démission de M. Egon Isler qui, après 18 ans de précieux services rendus à la protection civile, désire se décharger d'une partie de ses très nombreuses obligations. Hommage lui a été rendu comme président sortant de la Commission de presse et de rédaction, pour tout ce qu'il a fait pour notre cause, lors de l'Assemblée des délégués de l'USPC du 2 octobre 1971, à Liestal et de la séance du 7 décembre 1971 de la Commission de presse et de rédaction qui s'est tenue à Soleure. La présidence de la Commission de presse et de rédaction a été confiée au Prof. Reinhold Wehrle, de Soleure, membre du Comité central et depuis des années chef du service de presse de l'Association soleuroise de la protection civile. Les problèmes de notre journal et de notre service de presse ne sont donc pas étrangers au successeur de M. Isler.

## Allié avec «Schutz und Wehr»

Le journal «Schutz und Wehr», l'organe des officiers des troupes de la défense aérienne, du service territorial et de la défense économique, a cessé de paraître à la fin de l'année dernière. Grâce à la

compréhension dont a fait preuve l'imprimerie Vogt-Schild SA, de Soleure, qui a édité «Schutz und Wehr» pendant 37 ans, une entente a pu être conclue au sujet de la fusion de ce journal et de «Protection civile». Dans le cadre de la défense totale, nous traiterons aussi à l'avenir de problèmes concernant les troupes de la défense aérienne, le service territorial et la défense économique. La protection civile, en effet, est étroitement liée à ces parties de la défense nationale et l'information les concernant est utile à tous les intéressés et à l'ensemble de nos lecteurs. Nous avons proposé un abonnement spécial avantageux aux anciens lecteurs de «Schutz und Wehr» et serons heureux de les compter désormais en grand nombre dans nos rangs.

## Estimation de contrôle du tirage du journal Protection civile

Les contrôles effectués par le Bureau de recherches et études de moyens publicitaires SA ont permis de déterminer, en date du 14 décembre 1971, que le tirage de distribution du journal Protection civile atteint le chiffre de 26 333 exemplaires.

L'attestation délivrée à ce sujet précise que ce chiffre, établi conformément aux directives de la Commission du tirage et de la diffusion, ne se rapporte pas au tirage d'imprimerie mais concerne le tirage effectif valable pour les annonceurs seulement. Le chiffre indiqué ne tient en effet pas compte des exemplaires utilisés à des fins de propagande, ou retournés ou encore tenus en réserve.

Vogt-Schild AG  
Buchdruckerei  
und Verlag  
4500 Solothurn 2  
Tel. 065 2 64 61

Die Druckerei  
für  
Anspruchsvolle!

Druckt  
sauber  
und  
rasch

Buchdruck  
Offset  
Zeitungsrotation  
Siebdruck

Computersatz  
Fotosatz  
Akzidenzatz  
Maschinensatz

Adressiert alles  
mit  
«Cheshire-  
Automaten»